

# Perret, Charles Albert

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali**

Band (Jahr): **20 (1835)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Er war ein praktischer Gelehrter, ein klarer Denker, ein herrlicher Mensch, ein biederer Eidsgenosse und ein leuchtender Stern für unsere Gesellschaft. Dort wird er mit den Jurine, den Piktets, den Hallern, Wyttenbachen, Eschern, Usteris, Ebeln und andern Edeln auf unsere Bemühungen herabsehen und sein Andenken wird uns Ermunterung sein.

Dr. H. R. SCHINZ.

d. C. A. PERRET.

Charles Albert Perret, bourgeois de Vevey et de Villeneuve, né à Berne le 20. Octobre 1790, fut élevé à Villeneuve au sein de sa famille jusques à l'âge de 13. ans, époque à laquelle il fut mis en pension à Gryon chez Mr. le pasteur Descombes, qui se chargea de lui enseigner les élémens de la langue latine et de le mettre en état d'entrer dans l'auditoire des belles lettres à l'académie de Lausanne, où il fut en effet reçu dans le courant de l'année suivante; c'est à dire en 1805. Dès lors il suivit régulièrement pendant sept ans le cours d'études tel qu'il est réglé dans nôtre académie, et se prépara sérieusement à entrer dans la carrière du St. Ministère, pour laquelle il avait manifesté dès sa jeunesse un goût très prononcé. En conséquence il composa et prêcha plusieurs sermons d'épreuve; mais arrivé au moment d'être consacré, il fut dans le mois de Mai 1813 atteint d'une hémoptysie qui menaça sa vie et altéra sa santé au point qu'il dut renon-

cer à l'exercice du **St. Ministère**. Il se résigna à ce pénible sacrifice, il renonça à une carrière, où il se serait, sans doute, distingué par les talens qui, plus tard, se portèrent sur d'autres objets, par cette facilité d'élocution si remarquable chez lui et par ce sentiment si vif, cette conviction profonde des vérités de nôtre religion, qu'il conserva pendant toute sa vie.

Il partit dans le mois d'Octobre 1813 pour **Pise**, dont le climat ne tarda pas à produire sur sa santé un heureux effet et le mit en état de se livrer à l'étude de la médecine avec toute l'ardeur et la persévérance qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait.

Il alla en 1815 à **Florence** où il s'appliqua surtout à l'étude de l'anatomie; puis à **Pavie** où il reçut le diplôme de **Docteur en médecine, chirurgie et philosophie**; il fit ensuite un séjour à **Milan** et revint vers la fin de l'année à **Lausanne** où il fut patenté comme médecin. Il ne voulut cependant pas se fixer encore et pratiquer son art avant d'avoir visité l'Allemagne, si justement célèbre par ses universités. Il partit pour **Vienne** où il suivit les leçons des professeurs célèbres alors, **Hildebrandt et Beer**; il suivit à **Berlin** la clinique de **Hufeland et de Behrends**, dont la réputation est européenne; ce ne fut qu'en 1818, qu'il revint dans sa patrie, et la même année la société helvétique des sciences naturelles l'admit dans son sein.

Etabli à **Lausanne** pour pratiquer la médecine, en concurrence avec des hommes aussi distingués par leurs profondes connaissances que recommandables par leur longue expérience, il parvint cependant à s'attacher une nombreuse clientèle qui rendit justice à ses talens,

aux soins affectueux qu'il prodiguait à ses malades, et surtout à la noblesse de caractère avec laquelle il exerçait son art, dont il sentait et faisait apprécier toute la dignité. Connu comme médecin habile et consciencieux, il n'eut pas de peine, lorsque la place de médecin de l'hospice cantonal vint à vaquer en 1826, à obtenir cette place si honorable, comme témoignage de la confiance publique, et si avantageuse pour un praticien qui dans ce bel établissement a l'occasion d'appliquer en peu d'années à un très grand nombre de malades, les connaissances qu'il a obtenues par ses études, et d'acquérir rapidement cette expérience si précieuse qui ordinairement n'est le fruit que de longues années.

Le Docteur Perret sut apprécier et utiliser cette riche source de connaissances; observateur habile, il étudiait avec attention sur les nombreux malades qui lui étaient confiés les affections les plus graves dont nôtre faible humanité est si cruellement affligée, en même tems il méditait les grands maîtres de l'art et surtout les anciens auteurs, ces excellens observateurs dont les écrits contiennent si souvent des idées que, de nos jours, l'on reproduit comme neuves et dues aux lumières de ce siècle.

Possédant quatre langues vivantes, profitant des meilleurs ouvrages que l'Europe a produits, doué d'une grande mémoire, d'un jugement sain et d'un excellent esprit de critique, le Docteur Perret devint bientôt un médecin distingué par son instruction et par son expérience; et pour ses jeunes confrères un guide précieux, un conseiller digne de succéder aux respec-

tables praticiens, qui à cette époque, brillèrent dans notre Canton, et dont nous avons eu récemment à déplorer la perte.

Vers la fin de l'année 1830, la constitution de notre Collègue, sourdement minée par la maladie dont il avait souffert pendant sa jeunesse ne put résister à la fatigue produite par les soins qu'il donnait aux malades de l'Hospice, du Champ de l'air, de la Maison de force, et à ceux de sa clientèle particulière. Il vint passer à Montreux l'hiver de 1830 à 31, y chercher du repos et un climat moins rigoureux que celui de Lausanne; malheureusement il n'en éprouva pas une amélioration bien marquée; la phtysie laryngée, qui depuis longtemps le menaçait, se manifesta pendant cet hiver par des symptômes non équivoques; elle fit peu de progrès pendant l'été suivant, saison qui était toujours favorable à notre malade et qu'il passa dans les environs de Vevey; il fut même assez bien pour s'occuper de quelques études sur le cholera asiatique qui ravageait alors la Russie et s'avavançait rapidement vers le midi de l'Europe.

A la fin de l'été le Docteur Perret revint à Lausanne où il reprit une partie de ses occupations et prit une part active aux travaux du Conseil de santé occasionnés par l'épidémie qui nous menaçait. Mais l'hiver s'avavançait et avec ses approches notre malade voyait se manifester chez lui des symptômes inquiétans; il se décida à passer à Nice la saison rigoureuse, mais ce fut avec un vif regret qu'il se décida à ce parti; à la douleur de se séparer de sa famille se joignait l'idée pénible pour lui, qu'il manquerait à son pays dans un

moment où il serait peut-être ravagé par une épidémie que tous les rapports dépeignaient comme excessivement effrayante et meurtrière; aussi exigea t-il de moi en partant, la promesse solennelle, que, si le cholera éclatait en Suisse, je l'en avertirais aussi-tôt. Un médecin doit mourir à son poste, me dit-il; d'ailleurs ce sacrifice est pour moi moins grand que pour un autre, ajouta t-il, faisant allusion à la mort prématurée dont il se sentait menacé. Il passa à Nice un fort bon hiver; la plupart des symptômes de sa maladie disparurent, et au printemps il revint en Suisse avec l'espérance de se rétablir complètement, et peut-être que cette espérance n'eut pas été trompée, peut-être qu'une guérison solide eut été obtenue, si le malade eut pu observer un repos et surtout un silence absolu; mais, poussé par son activité naturelle, il ne put s'astreindre à une complète inaction aussi longtems que ses forces se soutinrent et lui permirent quelque travail. L'été de 1833 ne répara qu'imparfaitement le mauvais effet de l'hiver qui l'avait précédé; on essaya une cure des eaux de Weissenbourg dont l'effet fut à peu près nul; la maladie marcha dès lors rapidement, et vers la fin de l'année les souffrances devinrent telles, que la mort du malade, envisagée jusques alors par sa famille avec une terreur facile à comprendre, devint pour elle presque l'objet d'un voeu comme le seul moyen de terminer une aussi déchirante agonie.

Tandis que ceux qui assistaient à ce triste spectacle d'un homme jeune encore, luttant avec la mort pouvaient à peine reprimer l'expression de leur douleur, le malade lui même paraissait calme et serein, avait

souvent le sourire sur les lèvres, conservant, avec toute sa présence d'esprit, une patience et une résignation admirables, dignes du Chrétien, profondément pénétré et persuadé de la réalité du monde meilleur qui l'attendait : Il expira le 9. Janvier 1834.

Le Docteur Perret a publié en 1830 une brochure intitulée „De l'hospice des aliénés dans le Canton de Vaud.“ Il y signale les vices de la maison du Champ-de-l'air, mais prouve, d'un autre côté, que, sous le rapport des guérisons, les résultats que l'on y obtient sont égaux à ceux que l'on remarque dans les établissemens les mieux organisés. Il donne en suite plusieurs détails sur l'administration et le régime intérieur de cet hospice et cela dans le but de détruire plusieurs idées fausses et des préventions qui existaient dans le public contre cet établissement ; il termine par un court exposé des méthodes que sa pratique lui a prouvé être les plus avantageuses dans le traitement de l'aliénation mentale, et conclut de ses observations, que cette maladie exige pour sa guérison fort peu de médicamens, mais un traitement moral habilement dirigé. —

Ce petit ouvrage plein d'idées et de faits doit nous faire regretter que l'auteur n'ait pas écrit davantage. Il préparait un mémoire sur le délirium tremens, ou délire des yvrognes, et sur les eaux de Weissenbourg, lorsque sa maladie s'exaspéra et vint interrompre ses travaux. Il est probable que s'il eut vécu, il eut enrichi la science du fruit de ses nombreuses observations ; malheureusement une mort prématurée est venue enlever à la médecine un de ses ornemens, à son pays

---

un bon et utile Citoyen, et, sans doute, à plusieurs de vous, Messieurs, un ami précieux et digne de sincères regrets.

V e v e y le 29. Mai 1835.

GUISAN, Dr. Med.

---

e. J. R. STEINMÜLLER.

Johann Rudolf Steinmüller war geboren zu Glarus am 11. März 1773 in einer Familie, die schon seit mehreren Generationen dem geistlichen und dem Lehrerstande angehörte. Auch er widmete sich der Theologie und nach vollendetem Gymnasial-Unterricht begab er sich für seine akademischen Studien nach Tübingen, dann nach Basel, woselbst er 1791 ordinirt wurde. In sein Vaterland zurückgekehrt und für einige Zeit mit Privatunterricht beschäftigt, trat er nun als Seelsorger auf, wurde zuerst an die Pfarrei Mühlehorn, dann auf die von Kerenzen und Gais, endlich 1805 nach Rheineck berufen, von welchem Zeitpunkt an er dem K. St. Gallen angehörte und für denselben vorzüglich im Schul- und Erziehungsfach eifrig thätig war, daher ihm auch in Alerkennung seiner Verdienste im Jahr 1818 das Kantonsbürgerrecht von der obersten Behörde, so wie von der Stadt Rheineck das Gemeindsbürgerrecht geschenkt wurde. Neben dem theologischen und pädagogischen Fache, hatte er sich auch der vaterländischen Naturgeschichte gewidmet und sie